

**Conforme au décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 pris en application de l'article 5 de loi n°89-462 du 6 juillet 1989
Tarifs en vigueur au 01/01/2026 en collaboration avec La Régie Dupront- 38300 Bourgoin-Jallieu**

Honoraires de location - Part locataire et propriétaire – Baux d'habitation

SUPERFICIE DES LOGEMENTS	HONORAIRES LOI ALUR	FORFAIT BERJALLIMMO*
De 0 m ² à 50 m ²	Entre 0 € et 550 €	- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8.00 €/m ² - Etat des lieux entrants : 3.00 €/m ²
De 51 m ² à 70 m ²	Entre 561 € et 770 €	Forfait de 550 € TTC
De 71 m ² à 90 m ²	Entre 781 € et 990 €	Forfait de 700 € TTC
Supérieur à 91 m ²	A partir de 1001 €	Forfait de 800 € TTC

Honoraires de location - Part locataire et propriétaire – Autres baux

/	/	Un mois de loyer charges et taxes comprises
---	---	---

*Il comprend la visite, constitution du dossier, rédaction du bail et l'état des lieux entrant.

Taux de gestion à la charge du propriétaire 6.00 % HT soit 7,20 % TTC.

Rémunération au forfait pour les prestations variables non incluses dans le forfait à la charge du propriétaire

Prestations	HT	TVA**	TTC
Aide à la déclaration	50.00 €	10.00 €	60.00 €
CRG annuel	20.00€	4.00 €	24.00€
Remise du dossier à l'huissier/assurance + suivi	100.00 €	20.00 €	120.00 €
Frais administratifs/Lot	10.42 €	2.08 €	12.50 €
Assurance Loyers Impayés avec ou sans vacances locatives	/	/	2.00% ou 3.90%
Gestion Assurance Loyers Impayés / quittancement	/	/	0.50%
Assurance Propriétaire Non Occupant (Prix incluant les 15.00 €uros de frais de gestion)	/	/	82 à 175 €***
Vacation pendant heures ouvrables****	50.00 €	10.00 €	60.00 €
Vacation Représentation à l'Assemblée Générale ou tout autre organisme	50.00 €	10.00 €	60.00 €
Déclaration de sinistre	25.00 €	5.00 €	30.00 €
Suivi dossier sinistre (Vacation par heure****)	50.00 €	10.00 €	60.00 €
Renouvellement bail commercial : Loyer inférieur à 6000 €uros annuel CC et TTC (Forfait)	500.00 €	100.00 €	600.00 €
Renouvellement bail commercial : Loyer supérieur à 6000 €uros annuel CC et TTC	12.51 %	2.49 %	15.00 %

Rémunération au forfait pour les prestations variables à la charge du locataire

Avenant au bail	80.00 €	16.00 €	96.00 €
-----------------	---------	---------	---------

**Le taux de TVA appliqué sera celui en vigueur, le montant TTC évoluera en fonction du taux de TVA

*** Selon type de bien (Garage, Appartement, local) **** Heures ouvrables du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Les honoraires définis ci-dessus sont susceptibles d'être révisés chaque année.

HONORAIRES TRANSACTION au 03/06/26

Honoraires au maximum à la charge du vendeur**

PRIX DE VENTE*	HONORAIRES TTC
De 0 à 25 000 €	3 000 €
25 001€ à 50 000€	7 000 €
50 001€ à 100 000€	8 000 €
100 001€ à 150 000€	8 500 €
150 001€ à 200 000€	9 500 €
200 001€ à 225 000€	11 000 €
225 001€ à 250 000€	12 500 €
250 001€ à 300 000€	14 000 €
300 001€ à 350 000€	15 500 €
350 001€ à 400 000€	17 000 €
400 001€ à 600 000€	20 000 €
+ 600 001 €	4,5 %
Domaines, châteaux, autres cas particuliers	5 %

*barème non cumulable.

** exceptionnellement les honoraires pourront être à la charge de l'acquéreur.

Honoraires Immobilier d'Entreprise

Jusqu'à 800 000 € HT	7 % HT (8.37 % TTC)
Au-delà de 800 000 € HT	5 % HT (5.98 % TTC)